

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 août 2025

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11	
- en exercice :	10	
- qui ont pris part à la séance :	09	
- votants	10 (dont 1 pouvoir)	
Date de convocation : 22/08/2025		Date d'affichage : 22/08/2025

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le vingt-huit août deux mil vingt-cinq à 19 h 20.

Présents : Mmes ARSAC Pascale - PERRIN Marie-Josèphe - RENARD Brigitte
Mrs BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe –
DI BENEDETTO Vincent - VERNERET Jacques

Absent excusé : Mr ALINS Franck – pouvoir donné à Mme RENARD Brigitte

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

OBJET : Subvention exceptionnelle pour l'association de la Boule du Lançon

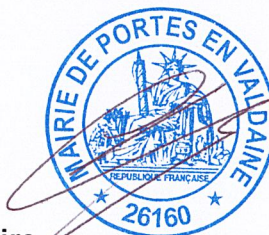
Le Maire rappelle au Conseil Municipal la lettre de la gagnante portoise au championnat de la Drôme de boules lyonnaises. Elle a également participé au championnat de France de cette discipline début juillet 2025.

Afin de contribuer aux dépenses de cette dernière compétition remarquable, Le Maire propose d'octroyer à l'association de la Boule du Lançon une subvention exceptionnelle de 200 €.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération et à l'unanimité des votants :

- **EST D'ACCORD** pour verser à l'association de la Boule du Lançon une subvention exceptionnelle de 200 €.

Et ont les membres présents signé au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL